GROUPE SCOLAIRE JAN DE BELLE.
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 09 NOVEMBRE 2018.

Le conseil d'école est présidé par M Maton, directeur du groupe scolaire Jan de Belle ; la secrétaire du conseil est Me Stelandre

Les personnes invitées au conseil d'école sont :

Membres de droit : Me Yessad, inspectrice de l'éducation nationale (excusée)
M Deneuche, maire de Bailleul (excusé)

Equipe enseignante : M. Maton,Me Stelandre, Me Legrand, Me Valains,Me Merlin,Me Hurtevent, Me Malishcuk, M Viet, Me Mathia,Me Demange (excusée),Me Delattre, Me Cleenewerck,Me Wavrant, Me Pinoche, Me Schoonheere , M Talleu, M Caresmel, M Lebrun, Me Dujardin, Me Six(excusée), Me Amart (excusée), Me Bardos.

Parents élus titulaires : Me Velson,Me Lefevre(absente), Me Delfly, M Verwaerde,Me Saticouche(absente), Me Pigache(absente), Me Leblois, M Sowa, M Nieuwjaer, M Becuwe, Me Vanlaecke, M Robin (absent), Me Debril , Me Verpoort, M Descamps (absent)

Parents élus suppléants : Me Lebourg, M Souriau, Me Vandenberghe, M Debruine (absent), Me Verhaeghe, Me Lenancker (absente), M Verleene (absent), Me Becaert (absente), Me Carpentier, Me Charley (absente), Me Gautier (absente), Me Grandgenevre.

Municipalité : Me Deplancke, adjointe à l'éducation, M Verwaerde , directeur du pôle jase , Me Lecocq, directrice des services périscoliares à l'école Jan de Belle

DDEN : Me Rengard

1. Présentation des membres du conseil d'école.

Le conseil d'école débute par un tour de table pour présenter les nouveaux parents élus pour cette année scolaire , les nouveaux enseignants et les membres de la municipalité.

Me Bardos, maître G du Rased présente aux parents le travail effectué par les membres du Rased.

2. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves.

Les élections se sont déroulées le vendredi 12 octobre 2018. Nous avions 495 inscrits ; il y a eu 208 votants. Le taux de participation est de 42%, il était de 37 % l'année dernière. M. Maton remercie les parents qui se sont présentés sur cette liste pour leur investissement et le bien être de leurs enfants.

3. Vote du règlement de l'école pour l'année 2018/2019 : *avenant concernant les horaires de Sévigné et l'utilisation du téléphone portable.*

Un avenant est ajouté au règlement d'école concernant les horaires de l'école Sévigné : il y est indiqué que la grille sera fermée à 8h30 et à 13h30.

Un avenant est ajouté au règlement concernant l'utilisation du téléphone portable : l'utilisation du téléphone portable est interdite dans l'enceinte de l'école.

L'avenant est voté à la majorité.

4. Bilan de la rentrée 2017 : *effectifs ,évaluation nationale' intervenante néerlandais,*

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1
22	53	36	46	41	35
CE2	CM1	CM2	ULIS	**TOTAL**	
41	35	43	9(inclus dans les classes)	**352**	

Prévision pour 2019 : 331 , sans compter les TPS à venir. Il y a toutefois une forte baisse des CM2 : 35 contre 43 cette année. Nous n'avons pas d'information actuellement au sujet de la carte scolaire.

A partir de ce lundi 12 novembre, notre école, comme les autres écoles de la ville de Bailleul, va accueillir 9 enfants du centre d'accueil de demandeurs d'asile qui sont comptés dans ces effectifs.

Cela concerne les classes de : Me Schoonheere , MTalleu, Me Cleenewerck, Me Valains, Me Hurtevent, M Viet. Les parents et les élèves ont visité l'école ce jeudi 8 novembre 2018. Les enfants et les parents sont ravis de pouvoir être accueillis dans l'école. Les élèves seront évalués par le CASNAV le 16 et 20 novembre.Les familles sont prévues pour au moins 6 mois. Les enseignants auront une formation sur l'accueil des élèves allophones par le CASNAV.Les élèves viendront à l'école avec le bus scolaire

Les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales du 17 au 28 septembre en français et mathématiques. Les évaluations seront restituées aux parents la semaine prochaine, elles devraient nous permettre de remédier aux difficultés de certains élèves. Les enseignants font remarquer aux membres du conseil que la saisie des évaluations été très longue à faire sur internet.

Intervenante néerlandais : l'une de nos intervenante en néerlandais, Me Peyre n'a pas pu intervenir en début d'année : elle a obtenu un CDI mais malheureusement, celui-ci n'a été signé officiellement que la veille des vacances alors qu'elle était prête à intervenir dès le mois de septembre. Elle intervient depuis la rentrée des vacances de toussaint en complément avec Me Grotendorst

5. Bilan financier de la coopérative scolaire et fonctionnement.

Toute l'équipe enseignante remercie les parents pour leur participation à la coopérative scolaire. Cette année, les deux mandataires de la coopérative scolaire sont Me Schoonheere et M Maton.

Cette année, le montant total des participations s'élève à 3882,50€

A ce jour, le solde du compte est de 5 117,23€

La coopérative scolaire est très importante puisqu'elle nous permet de financer divers projets : sorties, achat de matériel pour les objets du marché de Noël, cadeaux de fête des mères et des pères, goûters etc…

Les comptes sont accessibles à toutes et à tous, un bilan sera présenté lors de chaque conseil d'école.

M Verwaerde, parent élu , demande si la coopérative est obligatoire : nous rappelons que c'est au bon vouloir des familles, que le montant est fixé par l'équipe enseignante et que toute participation financière , supérieure ou inférieure est la bienvenue.

6. Bilan du premier exercice incendie et PPMS.

Le premier exercice incendie a eu lieu le lundi 8 octobre 2018 dans l'ensemble des trois bâtiments. Cet exercice s'est bien déroulé.

Il nous est toutefois apparu un danger à l'école La Fontaine : les élèves doivent quitter les classes et se rendre tous dans la cour de l'école. Cela représente environ 150 enfants, plus les maîtresses et les ATSEM qui sont enfermées dans la cour de l'école : en cas d'incendie, tout le monde est bloqué dans la cour et tout le monde respire la fumée de l'incendie.

Il faudra absolument prévoir une évacuation dans le parc lors du prochain exercice d'évacuation qui aura lieu le 07 mars 2019.

L'exercice PPMS intrusion a eu lieu ce lundi 5 novembre dans de bonnes conditions. Il serait toutefois préférable d'avoir une sonnerie distincte de celle pour l'incendie afin d'éviter d'utiliser une corne de brume.

M. Maton souhaite que les représentants de la municipalité soient présents lors des prochains exercices incendie et PPMS qui auront lieu respectivement le 7 mars et 4 avril 2019.

7. L'élaboration du projet d'école.

Nous devons cette année rédiger le nouveau projet d'école pour les années 2019 / 2022.

Les priorités départementales sont les suivantes :

- La réussite de tous : déjouer les déterminismes pour permettre à tout élève de réussir

→ lutte contre les inégalités (priorité départementale)

- L'excellence pour tous : permettre à chacun de réaliser un parcours ambitieux et insérant

→ renforcer l'excellence et sécuriser le parcours de chacun (priorité départementale)

- La performance au service de tous : rendre le service public académique de l'éducation nationale plus efficace

→ renforcer l'autonomie et l'accompagnement des équipes (priorité départementale)

Nous avons ainsi défini trois axes pour notre projet d'école :

1. favoriser la réussite de tous les élèves.
2. veiller au suivi des élèves et sécuriser les parcours de l'élève.
3. favoriser et améliorer les échanges entre les différents partenaires de l'école : enfants, enseignants,parents, collectivtés.

Le projet d'école sera présenté lors du second conseil d'école.

8. La remise des dictionnaires.

Les élèves de CP et CM1 ont reçu en septembre des dictionnaires. L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité de cet investissement bénéfique pour l'apprentissage des élèves.

9. Les sorties faites et à venir, les projets des classes, le marché de Noël, la fête de fin d'année etc…

Le marché de Noël aura lieu cette année le vendredi 14 décembre à 17h00 dans la salle de motricité de l'école La Fontaine. Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition des tables et des décorations de Noël pour cet événement.

La fête de l'école aura lieu le samedi 29 juin 2019 dans la cour de l'école Sévigné.

Me Stelandre, Me Legrand, Me Valains, Me Merlin, Me Merlin, Me Malischcuk , M Viet

Première période : nous avons invité les MS/GS de Mme Merlin à l'occasion de la semaine du goût pour partager avec eux notre salade de fruits préparée avec entrain…/ Nous avons été reçu par les TPS/PS de Mme Legrand pour participer à leur grand jeu du « qu'est ce que c'est ? ».

Sorties prévues cette année : Musée de Cassel le 28 mars et Mosaïque le 4 juin.

Projet de classe et projet commun aux PS de l'école : les contes et échanges avec les classes de Mme Legrand et Mme Valains (théâtralisation du conte « Boucle d'or » par les élèves de Mme Valains, théâtralisation des « 3 petits cochons » par la classe de Mme Legrand et spectacle de Marionnettes par ma classe)

Sorties mairie : ludothèque, musée de Bailleul, spectacle en décembre et Grand bal de La Fontaine (projet musique avec toute l'école maternelle et la dumiste Virginie)

Échanges inter-classe avec la classe de Mme Merlin (salade de fruits P1, soupe P2, Galettes P3, chasse aux œufs P4 et rallye photos P5), avec la classe de Mme Legrand et Mme Valains (Chorale et danses de noël, échanges sur les contes, sorties communes).

Parc Mosaïque – Musée de Cassel

Me Mathia et Me Demange

PERIODE 1 :

- Sortie à la ferme en automne dans le projet « La ferme aux 4 saisons » : vendredi 21 septembre

- Spectacle vivant « Les souliers de sable » : mardi 25 septembre, avec les CP de Me Delattre, création d'un livre.

- Randonnée pédestre : mardi 02 octobre

- Rencontre avec les **CM1/CM2 de Mr Talleu** pour finaliser le journal début octobre « La voix des

corres »

PERIODE 2 :

- Plantation de « poppies » au cimetière militaire de Bailleul en vue de la Commémoration du Centenaire de la Grande Guerre avec les **CM1/CM2 de Mr Talleu** : mardi 06 novembre

Me Cleenewerck

Randonnée Jan de belle le mardi 2 octobre

Correspondance intra-cycles avec les MS GS de Mme Hurtevent : première rencontre prévue le 27 novembre suite à une invitation des maternelles.

Correspondance intra-cycles avec les CM2 de Mme Six Mr Caresmel : rencontre avant les vacances de Noël avec un début de correspondance par échange de courriers.

Cycle piscine : nous remercions la municipalité pour la gratuité.

Me Wavrant et Me Pinoche

Piscine, journée des arts

Journée des arts, échange avec correspondants mme Legrand, visite de la médiathèque

Me Schoonheere et Me Amart

Projet école et cinéma.

M Talleu et Me Dujardin

-Escalade durant toute la période 1 le jeudi après-midi

- sortie à Vimy et NddLorette le 27 septembre (CCFI)

- visites des lieux de mémoire avec Mme Druart :

le monument aux morts le 16 octobre et le cimetière militaire le 20 novembre

- visites des correspondants (Mme Mathia le 15 octobre)

- 1ère rencontre des insatiables le mardi 16 octobre au collège.

- participation au cross du collège M. Deyts le vendredi 19 octobre

- la randonnée Jan de Belle le 2 octobre

M Caresmel et Me Six

Activités patrimoine : visite monument aux morts + cimetières de Bailleul

Sortie Notre de Lorette

Cross collège

lecture d'album classe de Mme Valains

M Lebrun

Participation à la randonnée , les élèves inclus participe de fait aux activités des autres classes.

10. **Les activités périscolaires :** ***modification du lieu d'accueil à Sévigné/ La Fontaine, le personnel de cantine, l'affectation des ATSEM***

Notre école travaille en partenarait avec les services municipaux => intervention M Verwaerde pour le PEDT.

Depuis la rentrée de septembre 2018, les lieux des activités périscolaires ont été modifiés à Sévigné/ La Fontaine : l'ensemble du périscolaire est rassemblé dans les anciens locaux de l'inspection. Me Lecocq présente les divers projets des activités périscolaires : projet sur la lecture, travail sur les arts plastiques, collecte pour la banque alimentaire, ...

Le personnel péri éducatif : nous regrettons que l'ensemble des équipes éducatives périscolaires aient été renouvelé lors de cette rentrée 2018 : même si l'équipe nouvelle est bien entendue compétente, nous aurions aimé que l'équipe ou une partie de celle de l'année précédente soit toujours présente afin d'assurer au mieux le suivi des élèves et favoriser un climat scolaire serein. M Verwaerde précise que le renouvellement des animateurs s'est fait pour diverses raisons, certains animateurs ont changé d'orientation professionnelle , le but est de créer des équipes plus homogènes.

L'ensemble des collègues de l'école maternelle bénéficie de l'aide d'une ATSEM ce qui est très bénéfique pour le bien-être et les apprentissages des élèves et nous remercions la municipalité pour ces attributions. Nous regrettons toutefois que l'ATSEM mise en septembre dans la classe de GS de M Viet ait du quitter son poste pour être remplacée par une autre ATSEM titulaire. Les parents ajoutent que leurs enfants s'étaient attachés à Me Vanhee ; M Verwaerde explique que le changement s'est fait parce que Me Vanhee n'était pas titulaire : la municipalité a pour volonté d'établir une stabilité des ATSEM et du personnel communal dans les écoles.

11. **Date de rattrapage du mardi gras.**

Une demande a été faite par l'inspection auprès du DASEN pour récupérer le mardi gras le mercredi 24 avril 2019. Nous tiendrons les parents informés dès le retour de cette demande.

12. **Les activités prévues par l'association Jan de Belle.**

M Verwaerde présente les activtés prévues par l'association : participation au marché de Noël, bal folk le 5 avril 2019 à la salle des fêtes, soirée année 80 le 10 mai, journée du sport le 14 juin.

L'équipe enseignante remercie l'association Jan de Belle pour le nombre et la diversité des interventions.

Nous rapellons que l'argent récolté lors des actions menées par l'association est utilisée pour aider l'école à financer les projets pédagogiques : sorties etc...

13. **Les travaux urgents à faire au sein de l'école et le projet de regroupement des trois bâtiments.**

Nous demandons à la municipalité de nous informer sur le projet de rassemblement du groupe scolaire au sein du site La Fontaine / Sévigné.

Le projet de regroupement est toujours d'actualité. La municipalité n'a pas donné suite au précédent projet car les travaux à l'école Pasteur ont pris du retard. Un concours d'architecte sera fait courant 2019. M. Maton demandera à chaque conseil d'école l'état des lieux de ce projet de regroupement.

Une liste de travaux a été transmise à la municipalité avant les vacances de Toussaint. Certains travaux ont déjà été effectué, d'autres vont l'être et nous remercions la municipalité de veiller à la bonne qualité de vie des élèves, des enseignants et du personnel municipal.

Pour l'intsant , il nous semble urgent de réparer le préau de l'école Sévigné : de nombreuses tuiles sont cassées, déplacées etc... Le projet de rénovement est en cours d'étude.

Une demande de travaux sera transmise à la municipalité avant chaque vacances.

14. **Questions des parents.**

Les parents questionnent à nouveau la municipalité sur le « timing » du feu qui se trouve au carrefour de la rue de Lille et de la rue d'Ypres. Cette question est présenté à chaque conseil d'école.

M Talleu suggère qu'étant donné que ce problème demeurre toujours, c'est à nous tous , parents et enseignants , de contacter le conseil départemental . La municipalité s'est renseigné auprès du conseil départemental qui a priori ne peut modifier le timing des feux.

M Verwaerde explique qu'il faut trouver des solutions alternatives : M Verwearde souhaite travailler dans ce sens avec des parenst volontaires pour résoudre ce problème.

Me Vandenberghe propose de mettre un ASVP pour faire traverser en sécurité les élèves aux heures d'école.

Nous souhaitons toutes et tous trouver une solution , les parents insiste pour laisser une trace écrite de ce problème lors de chaque conseil d'école.

Les parents signale également que dans le jardin publique de Sévigné, des jeunes fument du cannabis. M Maton rappelle que la demande a été faite auprès de la municiaplité qui a envoyé des agents.

M Viet précise que la loi interdit de fumer dans les jardins publics.

15. Date des prochains conseils d'école.

Vendredi 1 février 2019 à 18h30 dans la cantine de l'école Victor Hugo.

Vendredi 14 juin 2019 à 18h30 dans la cantine de l'école Victor Hugo.

Le conseil se clotûre par un verre de l'amitié.

Procès verbal rédigé par M Maton le 10 novembre 2019 , assité de M Stelandre secrétaire de séance.